

30 ans après, la Réduction des Risques fait toujours face à une « guerre aux drogué-es » qui met les consommateur·ices en danger

A l'occasion de son 30ème anniversaire, l'asbl Modus Vivendi s'est penchée sur sa pratique de la Réduction des Risques liés à l'usage de drogues, depuis la crise sanitaire du VIH/SIDA jusqu'aux crises sociales actuelles. L'interdiction du testing de produits en milieux festifs, [dont les usager·ères ont fait les frais cette année](#), montre que les politiques continuent de privilégier une réponse répressive face à la consommation de stupéfiants classés illégaux. Pour l'asbl et ses partenaires, l'usage « dur » de drogues est avant tout une question de santé publique et la Réduction des Risques est une stratégie qui continue de faire ses preuves sur de nombreux terrains. Divers enjeux actuels ont été débattus tout au long de la journée par 200 professionnel·les du secteur des assuétudes et usager·ères formé·es aux principes de la Réduction des Risques (jobistes). Ces discussions ont abouti à une série de nouvelles recommandations pour Modus Vivendi et ses partenaires, que l'asbl espère bien faire valoir auprès des autorités politiques. L'anniversaire s'est organisé au Beursschouwburg au centre de Bruxelles, un lieu culturel et festif labellisé [Quality Nights, label de promotion de la santé en milieu festif](#).

Depuis 1993, l'asbl Modus Vivendi pense et pratique la Réduction des Risques liés à l'usage de drogues, qui a pour objet de réduire les risques et de prévenir les dommages que l'usage de drogues peut occasionner chez les personnes qui ne peuvent ou ne veulent pas s'abstenir d'en consommer. A ses débuts, l'asbl est en charge de la prévention du VIH/SIDA pour le public des usager·ères de drogues. L'objectif est alors de donner les moyens à tout·e usager·ère de drogues par voie intraveineuse de se préserver des risques infectieux et d'améliorer sa qualité de vie et indirectement celle de son entourage.

« 30 ans, c'est l'occasion de faire le point », nous dit Catherine Van Huyck, directrice de l'asbl. « Malgré la reconnaissance de la Réduction des Risques comme pilier de l'approche des assuétudes, nos actions restent la cible du cadre légal et des interdits moraux. » L'usage de certaines drogues n'étant toujours pas dépénalisé, les usager·ères en Belgique font en effet l'objet de poursuites pour leur simple consommation personnelle. L'interdiction du testing en milieu festif, malgré [les recommandations de Sciensano](#) et [de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies](#), s'inscrit dans cette logique répressive au détriment d'une politique de soin. Au-delà du milieu festif, ces freins réglementaires ont aussi des conséquences sur la santé des publics plus précaires, en rendant par exemple l'accès aux comptoirs de matériel stérile plus difficile. « Or, on observe une explosion de la précarité et du sans-abrisme, ainsi qu'une augmentation de la consommation de drogues et plus particulièrement du crack. La guerre aux drogué-es ne peut pas être une réponse, encore moins dans ce contexte ! » ajoute Catherine Van Huyck.

Des spécialistes de nombreuses structures des réseaux bruxellois, wallon et international sont intervenu·es lors de conférences, projections-rencontres et ateliers thématiques, abordant

des questions telles que le vieillissement de la population usagère de drogues, la communication digitale en Réduction des Risques, l'accès à l'information en âge scolaire, au matériel stérile en milieu rural, les nouvelles tendances et produits ou encore la stratégie de Réduction des Risques au-delà du domaine des drogues.

Parmi les recommandations sorties des ateliers thématiques figurent : remettre les usager·ères au centre des réflexions et actions de Réduction des Risques, potentiellement par la création d'un syndicat ; travailler de concert avec les institutions tierces, notamment en milieu rural ; valoriser les compétences psycho-sociales des jeunes d'âge scolaire ; adapter les services et horaires à la diversité des publics touchés ou encore réaffirmer le droit au choix pour les personnes âgées usagères de drogues, dans et en-dehors des institutions de soin. Enfin, sans surprise, la majorité des ateliers thématiques ont évoqué la nécessité d'augmenter les moyens humains et financiers du secteur, qui déterminent sa capacité à maintenir ses missions ainsi qu'à innover dans ses actions. Stéphane Leclercq, directeur de la féda BXL (la fédération bruxelloise des institutions spécialisées en matière de drogues et addictions) a annoncé que les conclusions de cette journée d'étude seraient mobilisées par la fédération dans le cadre de leur 2^{ème} « plan drogues » du secteur.

La journée d'étude s'est clôturée avec les interventions de Lies Gremeaux (responsable de l'unité « Drogues illégales » du Service d'information sanitaire de Sciensano), Barbara Trachte (Ministre-Présidente de la COCOF chargée de la Promotion de la Santé), Alexis Goosdeel (directeur de l'Observatoire européen des drogues et toxicomanies – EMCDDA) et Catherine Van Huyck (directrice de Modus Vivendi).

Lies Gremeaux, également responsable du point focal de Sciensano, a souligné l'importance primordiale des services de Réduction des Risques, notamment pour leur travail de récolte d'information sur les usages de drogues : « *La complexification croissante du marché des drogues, avec notamment la diversité des substances et des profils des usager·ères, va trop vite. La recherche ne suit pas.* ». Alexis Goosdeel (EMCDDA) renchérit et, selon lui, l'information produite n'arrive pas toujours sur le terrain. « *Or, de plus en plus de gens sont concernés par les conduites addictives, personnellement ou indirectement.* ». Un autre défi pour la Réduction des Risques est, selon lui, d'intégrer la question de la sécurité publique à ses plaidoyers et ses actions, sans re-criminaliser. La Ministre Barbara Trachte est allée dans le même sens, affirmant : « *La répression n'est pas une solution, sinon nous ne serions pas rassemblés ici aujourd'hui* ». Catherine Van Huyck, directrice de l'asbl Modus Vivendi, a conclu par la nécessité pour la Réduction des Risques liés à l'usage des drogues de maintenir une optique de justice sociale, malgré un cadre de subventionnement qui valorise les actions quantitatives davantage que le travail de liens et de soins. Elle insiste aussi sur la nécessité de dépénaliser l'usage de drogues : « *En matière de drogues, la prohibition fait partie du cadre général de production des dommages. Le cadre légal doit changer, et la Réduction des Risques est une affaire d'éthique collective.* »